



Des femmes et des hommes
pour votre bien

HONORAIRES D'AGENCE ORPI ANTOINE JOUVAUD

A la charge du vendeur

TRANSACTIONS		LOCATIONS
APPARTEMENTS-MAISONS-GARAGES		APPARTEMENTS-MAISONS-GARAGES
460 001 € à plus	4 % TTC	Honoraires d'entremise et de négociation à charge du propriétaire: 100 € TTC
350 001 € à 460 000 €	5 % TTC	Honoraires de visite, de constitution du dossier et de rédaction du bail* 7 € TTC/m ²
280 001 € à 350 000 €	6 % TTC	Honoraires d'état des lieux* 2 € TTC/m ²
180 001 € à 280 000 €	7 % TTC	* A charge du propriétaire et du locataire
130 001 € à 180 000 €	8 % TTC	La part des honoraires de visite, la constitution du dossier et de rédaction du bail est plafonnée à 8€ le m ² , la part des honoraires d'état des lieux est plafonnés à 3€ le m ²
100 001 € à 130 000 €	9 % TTC	Etat des lieux seul 3 € TTC / m²
70 001 € à 100 000 €	10 % TTC	Bail seul demandé et à la charge du propriétaire 350 € TTC
jusqu'à 70 000 €	Forfait de 7 000 € TTC	BAUX COMMERCIAUX 11% TTC de 3 ans de loyer
IMMEUBLES		Honoraires sont à la charge du preneur ou du propriétaire, selon mandat.
260 001 € à plus	7 % TTC	BAUX PRECAIRES 20 TTC de 23 mois de loyer et 2000 € TTC minimum
150 001 € à 260 000 €	8 % TTC	
jusqu'à 150 000 €	9 % TTC	
VIAGER	Forfait de 12 000 € TTC	
TERRAINS-GRANGES- FONDS DE COMMERCE- MURS COMMERCIAUX	12% TTC avec 7 000 € TTC minimum	
STATIONNEMENTS	Forfait de 3 000 € TTC par lot	
ANTOINE JOUVAUD IMMO ne perçoit aucun fonds, effet ou valeur Honoraires appliqués après le mandat n° 374 du 15/11/2018		
		ESTIMATIONS PAR LOT
		Appartements-Terrains-Granges-Garages 195 € TTC
		Maisons-Immeubles-Fond de commecres 265 € TTC

ORPI ANTOINE JOUVAUD www.orpi.com/antoinejouvaud/
1, rue du Maréchal FOCH antoinejouvaud@orpi.com
68600 NEUF-BRISACH TVA en vigueur au taux de 20%
03.89.220.221

Le 15 Novembre 2018
Antoine AGGERI-JOUVAUD
gérant

